

07/05 Arrivée d'une nouvelle directrice départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations en Charente

lundi 7 mai 2012, par [lpe](#)

Chantal PETITOT, nouvelle Directrice Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, a pris ses fonctions le mercredi 2 mai 2012.

Elle succède ainsi à Jacques PARODI, appelé à exercer les mêmes fonctions dans le département d'Ille et Vilaine.

Inspectrice hors classe de l'action sanitaire et sociale, Mme PETITOT occupait précédemment ce poste dans le département de la Haute-Saône, après y avoir été directrice départementale des affaires sanitaires et sociales.

Son parcours l'a préalablement amenée à exercer successivement les fonctions d'inspectrice de l'action sanitaire et sociale à la DDASS de l'Ardèche, de chef de service à la DDASS de Saint Pierre et Miquelon, d'adjointe à la DDASS de Lozère puis de Mayotte.



La Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) résulte du regroupement opéré en 2010, dans le cadre de la réorganisation de l'administration territoriale de l'État, de la direction départementale des services vétérinaires (DDSV), de la direction départementale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DDCCRF), de la direction départementale de la jeunesse et des sports (DDJS) ainsi que du pôle « social » de la direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS).

La DDCSPP prend en charge l'ensemble des missions auparavant assurées par ces structures. Ses services ont été regroupés dans les locaux de la Cité administrative à Angoulême et Jacques PARODI en assurait la direction depuis sa création en janvier 2010.